

ISSN 2071 - 1964

**Revue interafricaine de littérature,
linguistique et philosophie**

Particip'Action

**Revue semestrielle. Volume 18 N°2 – Juillet 2026
Lomé – Togo**

Directeur de publication	: Pr Komla Messan NUBUKPO
Coordinateurs de rédaction	: Pr Kodjo AFAGLA : Dr Litinmé K. M. MOLLEY, M.C.
Secrétariat	: Dr Ebony Kpalambo AGBOH, M.C. : Dr Isidore K. E. GUELLY

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE RELECTURE

Président : Pr Martin Dossou GBENOUGA (Togo)

Membres :

Pr Augustin AÏNAMON (Bénin), Pr Kofi ANYIDOHU (Ghana), Pr Zadi GREKOU (Côte d'Ivoire), Pr Akanni Mamoud IGUE, (Bénin), Pr Mamadou KANDJI (Sénégal), Pr Guy Ossito MIDIOHOUAN (Bénin), Pr Bernard NGANGA (Congo Brazzaville), Pr Norbert NIKIEMA (Burkina Faso), Pr Adjai Paulin OLOUKPONA-YINNON (Togo), Pr Issa TAKASSI (Togo), Pr Simon Agbéko AMEGBLEAME (Togo), Pr Marie-Laurence NGORAN-POAME (Côte d'Ivoire), Pr Ambroise C. MEDEGAN (Bénin), Pr Médard BADA (Bénin), Pr René Daniel AKENDENGUE (Gabon), Pr Konan AMANI (Côte d'Ivoire), Pr Léonard KOUSSOUHON (Bénin), Pr Sophie TANHOSSOU-AKIBODE (Togo).

Relecture/Révision

- Pr Kazaro TASSOU
- Pr Ataféï PEWISSI
- Pr Komla Messan NUBUKPO

Contact : Revue ***Particip'Action***, Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé – Togo.

01BP 4317 Lomé – Togo

Tél. : 00228 90 25 70 00/99 47 14 14

<https://particip-action.com/> -- participaction1@gmail.com

Particip'Action © 2009 by Professor Komla M. Nubukpo is licensed under CC BY 4.0

Indexation SJIF 2026 : 5.095

ISSN 2071–1964

Tous droits réservés

LIGNE EDITORIALE DE *PARTICIP'ACTION*

Particip'Action est une revue scientifique. Les textes que nous acceptons en français, anglais, allemand ou en espagnol sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

1.1 Soumission d'un article

La Revue *Particip'Action* reçoit les projets de publication par voie électronique. Ceci permet de réduire les coûts d'opération et d'accélérer le processus de réception, de traitement et de mise en ligne de la revue. Les articles doivent être soumis à l'adresse suivante (ou conjointement) : participaction1@gmail.com

1.2 L'originalité des articles

La revue publie des articles qui ne sont pas encore publiés ou diffusés. Le contenu des articles ne doit pas porter atteinte à la vie privée d'une personne physique ou morale. Nous encourageons une démarche éthique et le professionnalisme chez les auteurs.

1.3 Recommandations aux auteurs

L'auteur d'un article est tenu de présenter son texte dans un seul document et en respectant les critères suivants :

Titre de l'article (obligatoire)

Un titre qui indique clairement le sujet de l'article, n'excédant pas 25 mots.

Nom de l'auteur (obligatoire)

Le prénom et le nom de ou des auteurs (es)

Présentation de l'auteur (obligatoire en notes de bas de page)

Une courte présentation en note de bas de page des auteurs (es) ne devant pas dépasser 100 mots par auteur. On doit y retrouver obligatoirement le nom de l'auteur, le nom de l'institution d'origine, le statut professionnel et l'organisation dont il relève, et enfin, les adresses de courrier électronique du ou des auteurs. L'auteur peut aussi énumérer ses principaux champs de recherche et ses principales publications. La revue ne s'engage toutefois pas à diffuser tous ces éléments.

Résumé de l'article (obligatoire)

Un résumé de l'article ne doit pas dépasser 160 mots. Le résumé doit être à la fois en français et en anglais (police Times new roman, taille 12, interligne 1,15).

Mots clés (obligatoire)

Une liste de cinq mots clés maximum décrivant l'objet de l'article.

Corpus de l'article

-La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

-La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Titre,

Prénom et Nom de l'auteur,

Institution d'attache, adresse électronique (note de bas de page),

Résumé en français. Mots-clés, Abstract, Keywords,

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Par exemple : Les articles conformes aux normes de présentation, doivent contenir les rubriques suivantes : introduction, problématique de l'étude, méthodologie adoptée, résultats de la recherche, perspectives pour recherche, conclusions, références bibliographiques.

Tout l'article ne doit dépasser 17 pages,

Police Times new roman, taille 12 et interligne 1,5 (maximum 30 000 mots). La revue *Particip'Action* permet l'usage de notes de bas de page pour ajouter des précisions au texte. Mais afin de ne pas alourdir la lecture et d'aller à l'essentiel, il est recommandé de **faire le moins possible usage des notes (10 notes de bas de page au maximum par article).**

- A l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, les articulations d'un article doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (**exemples : 1. ; 1.1.; 1.2; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'en-tête et éviter les pieds de page.

Les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir chacun(e) un titre.

Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples :

- En effet, le but poursuivi par **M. Ascher (1998, p. 223)**, est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Pour les articles de deux ou trois auteurs, noter les initiales des prénoms, les noms et suivis de l'année (J. Batee et D. Maate, 2004 ou K. Moote, A. Pooul et E. Polim, 2000). Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs noter les initiales des prénoms, le nom du premier auteur et la mention "et al" (F. Loom et al, 2003). Lorsque plusieurs références sont utilisées pour la même information, celles-ci doivent être mises en ordre chronologique (R. Gool, 1998 et M. Goti, 2006).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Références bibliographiques (obligatoire)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Il convient de prêter une attention particulière à la qualité de l'expression. Le Comité scientifique de la revue se réserve le droit de réviser les textes, de demander des modifications (mineures ou majeures) ou de rejeter l'article de manière définitive ou provisoire (si des corrections majeures doivent préalablement y être apportées). L'auteur est consulté préalablement à la diffusion de son article lorsque le Comité scientifique apporte des modifications. Si les corrections ne sont pas prises en compte par l'auteur, la direction de la revue *Particip'Action* se donne le droit de ne pas publier l'article.

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, Le Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, Le Harmattan.

NB1 : Chaque auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue *Particip'Action* participe aux frais d'édition à raison de **55.000** francs CFA (soit **84 euros** ou **110** dollars US) par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part.

NB2 : La quête philosophique centrale de la revue *Particip'Action* reste : **Fluidité identitaire et construction du changement : approches pluri-et/ou transdisciplinaires.**

Les auteurs qui souhaitent se faire publier dans nos colonnes sont priés d'avoir cette philosophie comme fil directeur de leur réflexion.

La Rédaction

SOMMAIRE

LITTÉRATURE

1. La dialectique de la négociation dans le théâtre du xvi^{ème} siècle : exemples d'*Horace* et *Cinna* de Pierre Corneille
Papa Samba NDIAYE 9
2. Du locus terrestre au locus céleste : géocritique du paradis dans la chanson éponyme d'Elvis inspiration divine
Vivien Timbo YRO 27
3. La coordination et le redoublement conjonctif de et, ou, ni, mais, car, donc, or : étude stylistique
Ndiangue FALL 51
4. Du mythe au film : une lecture mythocritique des figures posthumaines et de l'intelligence artificielle dans *ex machina*
Arthur Modeste ACHIE & Jean-Parfait Ogou YAPO.....67
5. Le roman existentialiste, *transtexte* du renouveau romanesque : analyse de *l'Etranger* d'Albert Camus et de *la Nausée* de Jean Paul Sartre
Ahmadou Bamba KA.....89
6. The Us-Cuba Relations under Trump: The Venezuelan “Lesson”
Mamadou Malal SY & Koffitsè Ekélékana Isidore GUELLY.....115
7. Linguistische analyse der ähnlichkeiten zwischen den diskursiven strategien von betriebswirtschaftlichen slogans und politischen slogans
Michaela BONGBA 133
8. Literatur im vorfeld der gewalt. Eine untersuchung im lichte von meine tochter geht mit einem „neger“. Ist das wahr? Von Paulo Ondu-schuster
Essohanam KARABOU.....151

LINGUISTIQUE

9. The Teaching of English Phonetics and Phonology in Gabonese Universities: Challenges, Pedagogical Practices and Prospects for Reform
Lié Patrick MOUVOGNY.....177

PHILOSOPHIE & SCIENCES SOCIALES

10. La continuité du contrat de travail à l'épreuve des mutations de l'entreprise: essai de théorie générale
Ibrahim HAROUNA ZAKARI.....207
11. Participation des communautés côtières à la promotion d'une économie bleue durable au Togo : l'enjeu de la création d'une aire marine protégée
Penn LARE BATOUTH 233

**LA COORDINATION ET LE REDOUBLEMENT CONJONCTIF DE ET, OU, NI,
MAIS, CAR, DONC, OR : ETUDE STYLISTIQUE**

Ndiangue FALL*

Résumé

Le français est « une langue difficile », comme le disait Sidonie Gabrielle Colette (Préface du bon usage, 1936, p.06) et « se révèle exigeant le scrupule d'épouser les lignes fluctuantes d'une évolution de la langue écrite qui connaît des poussées brusques et des ralentissements, des accès de fièvre et des moments d'hésitation ». Cette étude sur la coordination et le redoublement conjonctif confirme cette problématique. Elle démontre que l'analyse stylistique de la coordination, même simplifiée, est très laborieuse et révèle par la suite l'étendue de la coordination et la diversité de ses emplois : coordination nominale, adjectivale, adverbiale, propositionnelle, etc. En outre, avec le fonctionnement stylistique des redoublements du type *et...et, ou...ou, ni...ni*, l'étude montre qu'ils fonctionnent exactement comme les systèmes corrélatifs et satisfont à leurs critères essentiels à savoir l'implication réciproque de deux marques grammaticales.

Mots-clés : Coordination, conjonction, phrase, redoublement, expression.

Abstract

French is “a difficult language,” as Colette said, and “reveals itself as demanding, requiring the scrupulous attention to the fluctuating lines of an evolution of the written language that experiences sudden surges and slowdowns, bouts of fever and moments of hesitation.” Our study on coordination and conjunctive reduplication confirms this issue. This study has allowed us to realize that the stylistic analysis of coordination, even in its simplified form, is very laborious. It has revealed the scope of coordination and the diversity of its uses: nominal, adjectival, adverbial, propositional coordination, etc. Furthermore, with the stylistic functioning of reduplications such as *et...et, ou...ou, ni...ni*, we have observed that they function exactly like correlative systems and satisfy their essential criteria, namely the reciprocal implication of two grammatical markers.

Keywords: Coordination, conjunction, sentence, reduplication, expression.

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal ; E-mail : fallndiangue@gmail.com

Introduction

Faire une étude stylistique de la coordination en français soulève des difficultés. En effet, la plupart des conjonctions et adverbes qui assument la coordination en français n'ont pas de sens précis. Les dictionnaires insistent plutôt sur leurs valeurs syntaxiques ou donnent une kyrielle de valeurs lexicales qui découlent chacune d'un contexte.

La coordination dans la grammaire française pose donc problème. Dans ses définitions mêmes, elles divisent les grammairiens. Mais le problème est surtout lié à leur délimitation et non à une opposition de vue.

La définition qui nous semble le plus élargir la notion de coordination est celle de C. De Boer. Pour ce dernier (1950, pp 48-49) « il y a coordination tant qu'il y a unité de simple perception ou constatation, un rapport extérieur de coexistence, sans plus. ». Pour lui donc, dans une phrase comme : « les enfants dorment », le sujet « les enfants » est coordonné au prédicat « dorment ». Dans cette définition, c'est le côté logique de la notion qui est mis en avant.

M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986, p187) semblent, eux, insister sur la valeur syntaxique de la coordination : ils affirment que « la coordination est un lien syntaxique qui s'établit entre deux unités ayant même fonction syntaxique et placées sur le même rang ». Ils restreignent ainsi la notion et ajoutent comme critères essentiels, en plus de la coexistence, l'identité de fonction et l'autonomie. Aucun autre critère n'est nécessaire pour eux ; et c'est en ce sens qu'ils disent que « du point de vue du rapport entre les termes, il n'y a pas lieu de faire la différence entre juxtaposition et coordination. »

M.M. Le Bidois, quant à eux, pensent que la coordination est beaucoup plus étroite, « Il n'y a coordination que là où il y a, dans la

communication, une conjonction coordinatrice (et, ou, mais, car, donc, or, etc.) ou un adverbe de même valeur syntaxique (aussi, cependant, etc.).

Pour notre part, nous considérons par souci de concision, que la coordination consiste à une association par un lien visible de « deux ou plusieurs éléments de l'énoncé sans établir entre eux une relation de dépendance grammaticale.

Les conjonctions de coordination ont donc des significations.

Il s'agira justement dans cet article, de donner quelques emplois stylistiques des conjonctions de coordination et des redoublements conjonctifs puis qu'ils ont les mêmes valeurs sémantiques. Aborder une telle étude revient donc à analyser de fond en comble l'organisation de la phrase et du texte en français, mais aussi à élucider les relations stylistiques qu'entretiennent les différents éléments qui les composent. Cette étude tiendra essentiellement compte des traits essentiels de la coordination simple et des redoublements conjonctifs avec les conjonctions **et**, **ou**, **ni**, **mais**, **car**, **donc**, **or**. Il s'agira de rendre compte de leur fonctionnement et de leurs rapports stylistiques avec leur environnement.

Ainsi nous verrons :

Les expressions de l'addition, de la conséquence et de l'opposition avec **et** ; et **et...et**, l'expression de l'alternative avec **ou** et **ou...ou**, l'expression de la liaison et de l'alternative négative avec **ni**, l'expression de l'opposition et de la correction avec **mais**, l'expression de la cause avec **car**, les expressions de la conséquence et de la conclusion avec **donc**, l'expression de la coïncidence avec **or**.

1. La coordination et le redoublement conjonctif de ET

La conjonction **et** « n'est qu'une remarque formelle de solidarité, sans signification propre ». Cependant, selon le contexte linguistique elle

peut avoir des significations fort diverses. En effet, **et** sert à amener entre autres, l'expression de l'addition, l'expression de la conséquence et l'expression de l'opposition.

1.1. L'expression de l'addition

Sur le plan logique, la coordination par **et** a très souvent la signification d'addition, de réunion d'ensembles : « La justice **et** la vérité sont deux pointes si subtiles que nos instruments sont trop mousses pour y toucher exactement. » Blaise Pascal (1976, p76).

« **Et** alors s'en sont allés en poussière **et** le fer, **et** la terre, **et** l'airain, **et** l'argent, **et** l'or » Blaise Pascal (1976, p265)

« **Et** Layman **et** Filicius en parlent de même. » Blaise Pascal (1987, p122).

Les ensembles réunis dans ces exemples sont constitués d'acteurs réalisant le même procès ou se trouvant dans le même état. Ils n'entretiennent entre eux aucun lien sémantique. On peut remarquer également que **et** et **et...et** jouent le même rôle de réunion. En effet, l'utilisation du redoublement conjonctif relève plutôt d'une volonté de mise en relief et de placer sur le même point d'égalité les éléments qui constituent la réunion que d'une différence sémantique. Dans les exemples qui suivent, les éléments réunis sont objets de la même action sans entretenir entre eux une quelconque liaison sémantique : « Ils se sont portés les uns sur les autres par un cercle sans fin : étant certain qu'à mesure que les hommes ont de lumières, ils trouvent **et** grandeur **et** misère en l'honneur » Blaise Pascal (1976, p 161).

« Vous n'approuvez pas toujours dans la politique ces mesures **et** ces crimes » Blaise Pascal (1987, p208).

ET ou **et...et** peut servir à réunir un ensemble de procès sur le même plan et qui se réalisent parallèlement sans aucun lien sémantique et sans aucune influence des uns sur les autres :

« Quand dans un discours se trouvent des mots répétés, **et** qu’essayant de les corriger on les trouve si propres qu’on gâterait le discours, il les faut laisser, c’en est la marque. Vous êtes aujourd’hui malheureux en capucins, **et** je prévois qu’une autre fois vous le pourriez bien être en bénédictins. » Blaise Pascal (1987, p.244).

1.2. L’expression de la conséquence

Quand la conjonction **et** relie des propositions, elle peut établir entre celles-ci, en plus de son rôle de liaison, une relation sémantique. En effet, « il arrive que la phrase précédée de **et** soit une conséquence directe du contexte précédent » :

« On dirige sa vue en haut, mais on s’appuie sur le sable : **et** la terre fondra, **et** on tombera en regardant le ciel ». Blaise Pascal (1976 p.186). Dans cet exemple, malgré les deux points qui suffisent seuls à établir la relation de conséquence, Blaise Pascal utilise délibérément le redoublement conjonctif **et...et** pour renforcer le lien sémantique et mettre en relief la conséquence.

Mais le plus souvent, Pascal se sert de **et** seulement pour amener la conséquence :

« De là vient que presque tous les philosophes confondent les idées des choses, **et** parlent des choses corporelles spirituellement **et** des spirituelles corporellement. Blaise Pascal (1976 p. 70).

« Qui s’accoutume à la foi, la croit **et** ne peut plus ne pas craindre l’enfer, **et** ne croit autre chose. Blaise Pascal (1976, p.77). Dans ces deux exemples, la conjonction **et** indique clairement que le fait exprimé par la proposition coordonnée est consécutif à celui exprimé par la première. **Et** a ici le sens de **par conséquent**.

En outre, **et** peut être renforcé par un syntagme qui renferme en lui-même la notion de consécution comme **ainsi, c'est pourquoi** etc.

« Vous ne me retranchez de l'Eglise que parce que vous croyez que mes lettres vous font tort ; **et** ainsi il ne me reste pour devenir catholique que d'approuver les excès de votre morale... » Blaise Pascal (1987, p240).

« De ces deux infinis de sciences, celui de grandeur est bien plus sensible, **et** c'est pourquoi il est arrivé à peu de personnes de prétendre connaître toutes choses. » Blaise Pascal (1976, p50).

1.3. L'expression de l'opposition

Dans certains contextes, la conjonction **et** peut relier deux propositions exprimant deux faits dont l'un aurait pu s'opposer à la réalisation de l'autre : elle exprime alors l'opposition :

« Mais il le fait naturellement, tacitement **et** sans art, car l'expression en passe tous les hommes **et** le sentiment n'en appartient qu'à peu d'hommes. » Blaise Pascal (1976, p50).

« Il veut être heureux, **et** il se voit misérable ; il veut être parfait **et** il se voit plein d'imperfection ; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes, **et** il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. » Blaise Pascal (1976, p79).

« **ET** néanmoins, après l'en avoir accusé contre sa connaissance, il ne déclare pas qu'il a failli ; **et** il ose dire au contraire qu'il croit que la manière dont il en a usé lui était permise. » Blaise Pascal (1987, p239).

La conjonction **et** établit très nettement la relation de concession entre les deux propositions de chacun de ces exemples. Elle a le sens de **mais**. Elle est renforcée dans le dernier exemple par la locution adverbiale **au contraire** qui exprime explicitement la notion d'opposition. La première

proposition, elle, est opposée au contexte qui le précède par **et néanmoins**. Comme **au contraire**, **néanmoins** et **cependant** renforcent assez souvent la conjonction **et** : « Tout cela est bien pur et bien innocent ; **et néanmoins** l'Eglise abhorre tellement le sang, qu'elle juge encore incapables du ministère de ses autels ceux qui auraient assisté à un arrêt de mort, quoique accompagné de toutes ces circonstances si religieuses. » Blaise Pascal (1987, p229).

« La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, **et cependant** c'est la plus grande de nos misères. » Blaise Pascal (1976, p96).

2. La coordination et le redoublement conjonctif de Ou

« **Ou** marque l'alternative ». En effet, relier des éléments de la phrase par **ou** revient à reconnaître la possibilité de choix entre ces différents éléments. Suivant le contexte, ce choix peut être exclusif : un seul élément est choisi et tous les autres exclus ; ou inclusif : un élément est choisi ou une partie ou alors tous les éléments.

Quand les éléments coordonnés par **ou** sont sujets, cela signifie qu'un seul élément à l'exclusion de tous les autres exécute une action ou est dans un état ou bien alors que tous les éléments ou une partie exécutent une action ou sont dans un même état : « L'affection **ou** la haine change la justice de face. » Blaise Pascal (1976, p76).

« Si un soldat de l'armée **ou** un gentil homme de la cour se trouve en état de perdre son honneur...s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre. » Blaise Pascal (1987, p117).

Dans le premier exemple nous considérons le **ou** exclusif puisque **la justice** et **la haine** ne peuvent pas coexister. Soit on éprouve de l'affection

pour celui qu'on juge et on change la justice en sa faveur ou alors on le hait et on juge en sa défaveur.

Quant au deuxième exemple, **le soldat seul** ou le **gentil homme** seul peut se trouver en état de perdre son honneur, comme les deux peuvent en même temps se trouver en état de perdre leur honneur. Le **ou** est ici inclusif.

On peut aussi avoir des objets ou des circonstances d'un même procès qui s'excluent mutuellement ou qui se superposent ou des qualités se rapportant au même nom qui s'excluent ou coexistent : « On peut... ôter l'honneur en plusieurs manières, dans lesquelles la défense paraît bien juger ; comme si on veut donner un coup de bâton, **ou** un soufflet... » Blaise Pascal (1987, p121).

« On peut tuer celui qui a donné un soufflet, quoiqu'il s'enfuie, pourvu qu'on évite de le faire par haine **ou** par vengeance. » Blaise Pascal (1987, p119).

La volonté est un des principaux organes de la créance ; non qu'elle forme la créance ; mais parce que les choses sont vraies **ou** fausses selon la face par où on les regarde. » Blaise Pascal (1976, p79).

Remarquons que **ou...ou** exprime l'alternative. C'est un système généralement exclusif quand il relie des mots ou des groupes de mots : « Que dois-je faire dans cette nécessité inévitable d'être **ou** extravagant **ou** hérétique **ou** janséniste ? » Blaise Pascal (1987, p55).

« Je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais **ou** dans le néant, **ou** dans les mains d'un Dieu irrité... » Blaise Pascal (1976, p105).

Cependant nous avons quelques rares cas où **ou...ou** est inclusif : « Et si nous avons **ou** la tranquillité **ou** la générosité **ou** la fidélité, nous nous empressons de le faire savoir. » Blaise Pascal (1976, p93).

Ou...ou a donc les mêmes valeurs sémantiques que **ou**. Son emploi relève simplement d'une volonté de mettre en évidence ou d'insister sur des éléments.

Ou et **ou...ou** relient des propositions exprimant une alternative exclusive dans tous les exemples de notre corpus. Donc les actions, états ou situations reliés par **ou** ne peuvent coexister. « Les hérétiques les nient **ou** en nient la conséquence. » Blaise Pascal (1976, p 309).

« **Ou** condamnez Origène, disait ce saint, si vous reconnaissez qu'il a tenu ces erreurs, **ou** bien niez qu'il les ait tenues. » Blaise Pascal (1987, p 301).

« **Ou** il cache ses misères ; **ou** s'il les découvre, il se glorifie de les connaître. » Blaise Pascal (1976, p159).

3. La coordination et le redoublement conjonctif de Ni

Remarquons d'abord que la valeur lexicale de **ni** ne fait pas l'unanimité. En effet Maurice Grevisse (*Le Bon Usage*, 1969, p56) considère que « **Ni** équivaut à **et** avec une négation », donc à une union alors que Henriette de Swart (*Négation et Coordination*, 2002, p 89) propose d'interpréter **ni** « comme la variante polaire de **ou** », donc comme une disjonction, une alternative négative. Pour notre part, nous essaierons de tracer une ligne de démarcation entre ces deux interprétations de **ni**.

3.1. L'expression de la liaison :

Dans bien des cas, **ni** correspond à **et** + **ne...pas**. On a alors la réunion de plusieurs éléments dans un contexte négatif : « **Ni** l'offensant **ni** l'offensé, ne sont plus eux-mêmes. » Blaise Pascal (1976, p85).

Cette phrase équivaut à : « l'offensant n'est plus lui-même et l'offensé n'est plus lui-même. »

Le rôle de liaison de **ni** est donc clair dans cet exemple comme d'ailleurs dans les suivants : « Nous ne sentons **ni** l'extrême chaud **ni** l'extrême froid. » Blaise Pascal (1976, p 68).

« Ils ne peuvent en conscience prononcer que selon les lois, **ni** juger dignes de mort que ceux que les lois y condamnent. » Blaise Pascal (1987, p228).

Le rôle de liaison et d'addition de **ni** est aussi très clair dans la coordination de propositions : « En Dieu la parole ne diffère pas de l'intention...**ni** la parole de l'effet,...**ni** les moyens de l'effet... » Blaise Pascal (1976, p240).

Pourquoi alors Henriette de Swart considère ces exemples comme des disjonctions ? Elle se réfère aux lois de De Morgan suivant lesquelles « l'application de la négation à une conjonction de propositions est équivalente à la disjonction de deux phrases négatives. »

3.2. L'expression de l'alternative négative :

Ni exprime assez fréquemment une alternative négative : « L'homme n'est **ni** ange **ni** bête, et le meilleur veut que qui veut faire l'ange, fait la bête. » Blaise Pascal (1976 p161).

« Il ne faut pas que l'homme croie qu'il est égal aux bêtes, **ni** aux anges. » Blaise Pascal (1976, p161).

La valeur alternative de **ni** dans ces exemples se justifie par le fait que l'ange n'est pas la bête et que donc l'homme ne peut être ou être égal à l'un et l'autre, soit il est ou est égal à l'autre. A cette alternative positive, il faut ajouter la négation pour avoir **ni**. Il faut remarquer que des fois, il est très difficile voire impossible de faire une seule interprétation de **ni**. En effet, il peut être interprété comme une liaison ou comme une disjonction :

« Mais les esprits faux ne sont jamais **ni** fins **ni** géomètres. » Blaise Pascal (1976, p50)

4. La coordination de Mais

Sémantiquement, **mais** peut avoir deux valeurs différentes : En effet, il peut servir à marquer l'opposition ou à amener une correction.

4.1. L'expression de l'opposition

Dans la phrase, **mais** oppose assez souvent deux arguments dont le premier conduit à une conclusion contre laquelle le deuxième représente un argument plus fort allant vers une conclusion opposée : « En l'un les principes sont palpables, **mais** éloignés de l'usage commun. » Blaise Pascal (1976, p49).

Mais oppose ici des qualités dont la deuxième est plus forte et empêche la première d'avoir un impact.

Le plus souvent **mais** oppose des faits : « La mathématique la garde, **mais** elle est inutile en sa profondeur. » Blaise Pascal (1976, p63).

« Les Pères étaient bons pour la morale de leur temps ; **mais** ils sont trop éloignés pour celle du notre. » Blaise Pascal (1987, p95).

L'opposition est beaucoup plus marquée quand **mais** est renforcé par **néanmoins, cependant...**

« Les biens acquis par l'adultère sont véritablement gagnés par une voie illégitime, **mais** néanmoins la possession en est légitime. » Blaise Pascal (1987, p135).

Quoiqu'il en soit, les deux faits qu'opposent **mais** coexistent. Seulement, le deuxième prend une importance telle, qu'il laisse le premier sans effet.

4.2. L'expression de la correction :

Au lieu d'opposer des arguments, *mais* peut servir à amener une correction. Cette correction peut se présenter sous la forme d'une rectification d'un argument faux : « La volonté est un des principaux organes de la créance ; non qu'elle forme la créance ; **mais** parce que les choses sont vraies ou fausses, selon la face par ou on les regarde. » Blaise Pascal (1987, p79).

« Ce n'est pas que l'esprit ne le fasse ; **mais** il le fait tacitement, naturellement et sans art... » Blaise Pascal (1976, p50).

« Ce n'est pas contre les borgnes ou les malheureux, **mais** contre les heureux superbes. » Blaise Pascal (1976, p58). Le fait qu'on rectifie est généralement présenté avec une négation et précède **mais** sauf dans quelques rares cas : « Quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison, cette impuissance ne conclut autre chose que la faiblesse de notre raison, **mais** non pas l'incertitude de toutes nos connaissances. » Blaise Pascal (1976, p128).

La correction peut se présenter sous forme d'une précision, d'un complément. Le premier argument n'est donc pas faux mais plutôt vague ou assez général. Le deuxième amené par **mais** vient alors en fixer les limites en apportant une précision : « Les géomètres, qui ne sont que géomètres ont donc l'esprit droit, **mais** pourvu qu'on leur explique bien toute chose par définitions et principes... » Blaise Pascal (1976, p50).

« Ce sont des orgues à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables... » Blaise Pascal (1976, p83).

Mais peut amener un renchérissement. Il introduit dans ce cas un deuxième argument plus fort qui va dans le même sens que le premier. Le premier argument est précédé de **non seulement** qui appelle déjà le second

argument et **mais** est renforcé par **encore**, **aussi** etc. dans la plupart des cas :
« Il est permis de dérober non seulement dans une extrême nécessité, **mais encore** dans une nécessité grave. » Blaise Pascal (1987, p 134).

« Il est permis aux ecclésiastes... de tuer pour défendre non seulement leur vie, **mais aussi** leur bien, ou celui de leur communauté. » Blaise Pascal (1987, p123).

5. La coordination de Car

« **Car** traduit dans tous les cas, une relation causale ». En effet, il sert toujours à joindre deux faits dont le deuxième est à l'origine ou explique le premier : « L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature ; **car** il ne peut concevoir ce que le corps... » Blaise Pascal (1976, p70).

« On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple ; **car**, quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. » Blaise Pascal (1976, p82).

« Non, **car** il ne pense pas à moi particulièrement. » Blaise Pascal (1976, p141).

« Je vous laisse cependant dans la liberté de tenir pour le mot de prochain, ou non ; **car** je vous aime trop pour vous persécuter sous ce prétexte. » Blaise Pascal (1987, p50).

La cause amenée par **car** peut se présenter sous forme d'une explication. Elle peut être alors précédée de deux points qui renforcent la relation sémantique : « C'est ainsi que nous voyons que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches : **car** qui doute, que la géométrie, par exemple, a une infinité d'infinités de propositions à exposer ? » Blaise Pascal (1976, p67).

6. La coordination de **Donc**

Donc exprime soit la conséquence, soit la conclusion.

6.1. L'expression de la conséquence

Donc sert très souvent à amener la relation cause-conséquence. En effet, il peut joindre deux faits en présentant le deuxième comme une conséquence du premier : « Mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne, il est **donc** juste que votre aîné ait tout... » Blaise Pascal (1976 p 135).

« Il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas ; il n'est pas habile, **donc** je ne craindrai pas. » Blaise Pascal (1976, p144). Il peut arriver que **donc** soit facultatif. Dans l'exemple qui suit, **parce que** qui présente la subordonnée comme une cause, présente aussi le reste de la phrase comme une conséquence :

« Parce que mon corps sans mon âme ne ferait pas le corps d'un homme, donc mon âme, unie à quelque matière que ce soit, fera mon corps. » Blaise Pascal (1976, p 190).

6.2. L'expression de la conclusion

Au lieu d'une conséquence, **donc** peut introduire l'aboutissement d'un raisonnement, c'est-à-dire une conclusion. En général, le contexte est tellement clair, que la conclusion paraît évidente :

« Sem qui a vu Lamech, qui a vu Adam, a vu aussi Jacob, qui a vu ceux qui ont vu Moïse, **donc** le déluge et la création sont vrais. » Blaise Pascal (1976, p228).

« Or on peut tuer pour défendre sa vie ; **donc** on peut tuer pour défendre son honneur. » Blaise Pascal (1987, p121).

Dans ce dernier exemple, **or** renforce l'idée de raisonnement et fait attendre une conclusion.

7. La coordination de Or

Or sert à joindre deux faits qui coïncident de manière fortuite ou constante. Cette coïncidence mène souvent à une conséquence ou une conclusion : « Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir par tous les côtés ; **or** on ne se fâche pas de ne pas tout voir. » Blaise Pascal (1976, p52).

« L'homme est visiblement fait pour penser... et tout son devoir est de penser comme il faut. **Or** l'ordre de la pensée est de commencer par soi et par son auteur et sa fin. » Blaise Pascal (1987, p92).

« Les promesses n'obligent point, quand on n'a pas point intention de s'obliger en les faisant. **Or** il n'arrive guère qu'on ait cette intention. » Blaise Pascal (1987, p151).

Remarque :

Or peut marquer le passage d'une proposition générale à un cas particulier dans un raisonnement en forme de syllogisme :

« Tous les hommes sont mortels. **Or** Socrate est un homme. Donc il est mortel. »

Conclusion

Cette étude qui a porté sur la coordination et le redoublement conjonctif nous a permis de nous rendre compte que, l'analyse stylistique de la coordination, le redoublement conjonctif, même simplifiée, est très laborieuse. Elle a révélé l'étendue de la coordination et la diversité de ses emplois : coordination nominale, adjectivale, adverbiale, propositionnelle, etc. Cependant, le principe de base demeure constant : la conjonction de

coordination sert à associer deux ou plusieurs éléments de l'énoncé sans établir entre eux une relation de dépendance grammaticale. Avec le redoublement conjonctif, cette indépendance grammaticale se perd. On obtient plutôt des systèmes équilibrés et qui se soutiennent. Cette relation d'interdépendance place le redoublement conjonctif dans le cadre de la corrélation. En effet avec le fonctionnement stylistique des redoublements du type **et...et**, **ou...ou**, **ni...ni**, nous nous sommes rendu compte qu'ils fonctionnent exactement comme les systèmes corrélatifs et satisfont à leurs critères essentiels à savoir l'implication réciproque de deux marques grammaticales.

Références bibliographiques

- ARRIVE M, GADET F, GALMICHE, M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
- DAMOURETTE J. et Pichon, 1969, Des mots à la pensée, Tome 111, Artrey, Paris 1Xième.
- DE SWART H., 2002, « Négation et Coordination : la conjonction ni », Université d'Utrecht.
- GREVISSE M., 1969, *Le bon usage*, Duculot S.A. Gembloux, Belgique.
- GARDES-TAMINES, 1998, La grammaire 11-syntaxe, Armand Colin, Masson, Paris
- MOURET, F., 2003, *Conjonctions de coordination et constituantes en français*, Flammarion, Cedex Paris.
- PASCAL, Blaise, 1987, *Les Provinciales*, Gallimard, Paris.
- PASCAL Blaise, 1976, *Pensées*, Flammarion, Paris. ■■■■